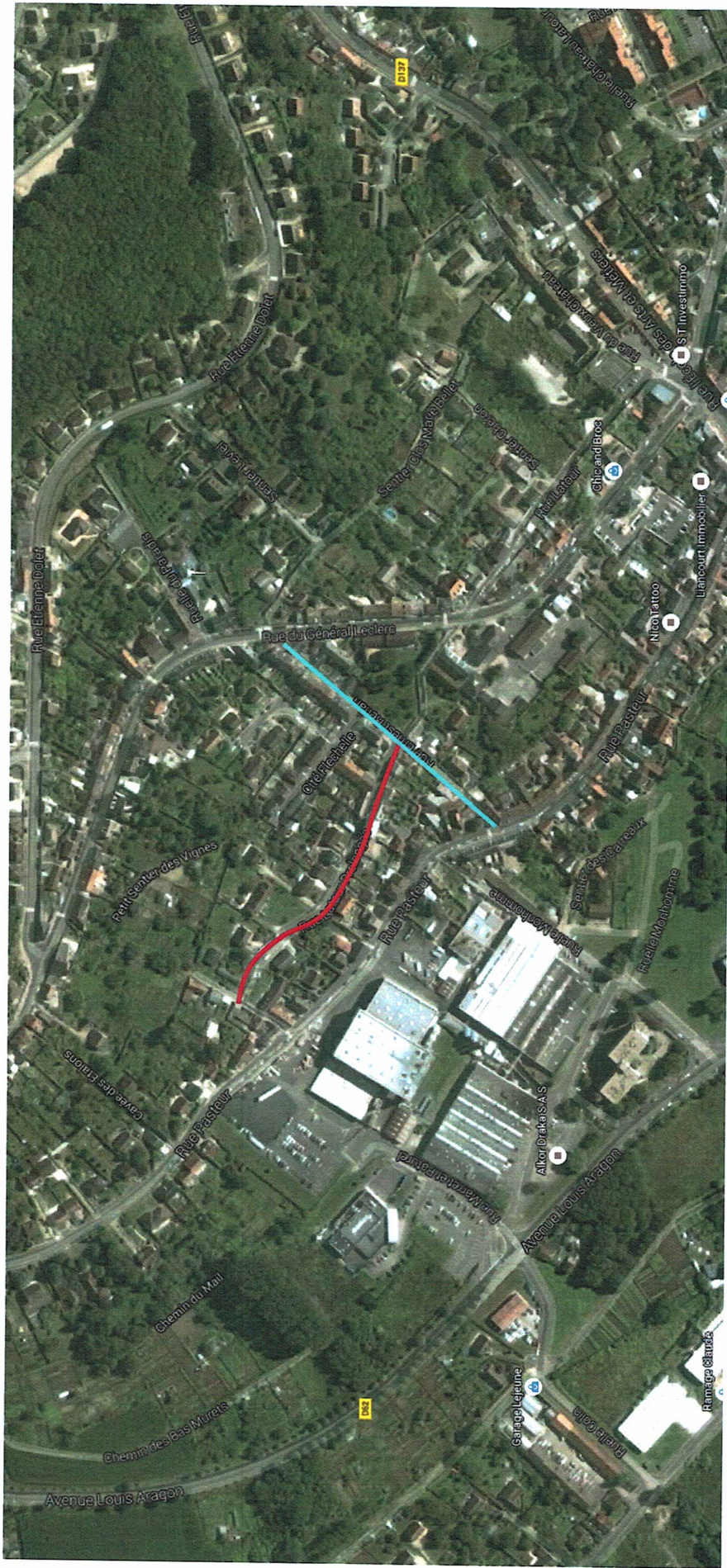


Plan des travaux



— Zone de travaux : rue Latour Prolongée (stationnement interdit et circulation interdite du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00)

— Zone périphérique aux travaux : rue Ernest Renan (circulation autorisée, stationnement interdit de manière ponctuelle)